



NAO



Négociation
Annuelle
Obligatoire

NÉGOCIATION ANNUELLES OBLIGATOIRE (NAO) 2024

Pour quelle raison la CGT Manpower a-t-elle décidé de refuser de communiquer à la direction sa liste de revendications ?

Cette année, nous avons pu de nouveau constater, que pour la Direction Manpower France, les NAO ne sont qu'une obligation administrative et qu'elle n'est en rien décidée à rémunérer « enfin » les salariés permanents à la hauteur de leurs efforts.

Ainsi, depuis trois réunions, nous avons écouté la Direction de l'entreprise invoquer toutes les excuses possibles et inimaginables pour justifier l'absence de répartition de la valeur produite par les salariés : guerre en Ukraine, guerre en Palestine, crise du COVID 19, vague de froid, baisse de l'activité générale dans le secteur du travail temporaire, PIB en augmentation trop faible ou encore mauvais alignement des étoiles.

À la CGT Manpower, nous souhaitons rappeler deux chiffres :

- Le premier, est le bénéfice net de Manpower France qui est de plus de 120 millions d'euros en 2022 gagnés grâce aux efforts des salariés permanents et intérimaires.
- Le second, c'est 900 millions d'euros correspondants à la somme amassée en réserve par l'entreprise depuis plusieurs années, qui dort sur des comptes en banques et en produisant des intérêts.

Que propose la Direction de Manpower cette année ?

Une enveloppe équivalente à 2,5% de la masse salariale qui sera répartie inéquitablement en augmentations individuelles.

Certains, les « méritants » choisis selon des critères arbitraires par leurs responsables hiérarchiques, percevront quelques euros ; les autres, sûrement « mauvais travailleurs », n'auront rien.

À ceci, s'ajoutera, peut-être, une prime d'ancienneté de 500 euros après 7 années de travail acharné. Comble de l'insulte, plutôt que d'augmenter véritablement les salaires, la Direction Manpower vous propose de **monétiser vos JRTT !**

Ainsi, la Direction Manpower n'aura rien à déboursier et les salariés augmenteront leur temps de travail en perdant des jours de repos. La Direction Manpower devient gagnante sur les deux tableaux !

Que l'on ne s'y trompe pas, la **monétisation des JRTT** n'est pas une réponse à la perte du pouvoir d'achat subie depuis plusieurs années, c'est une augmentation du temps de travail déguisée ! Prière de féliciter la Direction Manpower pour ses efforts considérables !

Ces trois premières réunions de NAO ont été, comme trop souvent avec la Direction Manpower, un dialogue de sourd.





Les organisations syndicales alertent la Direction Manpower sur le mal être des salariés ainsi que la dégradation de leur pouvoir d'achat, tandis que cette dernière pleurniche sur la prétendue mauvaise situation économique de l'entreprise avec plus de 120 millions d'euros de bénéfice net.

À la **CGT Manpower**, nous ne pensons pas que pour obtenir de légitimes et justes augmentations de salaires, il suffise de rédiger une jolie liste de revendications au Père Noël Frédéric Séguy, qui aura oublié ces demandes deux minutes après les avoir entendues !

Pour ce Père Noël, les seuls « méritants », restent les actionnaires de l'entreprise et non pas celles et ceux qui font sa richesse au quotidien !

C'est la raison pour laquelle, nous avons refusé lors des trois dernières réunions, de rentrer dans le jeu de la direction en leur communiquant une liste de revendications dont elle n'a, manifestement, rien à faire.

La CGT Manpower revendique depuis de longues années :

- L'abandon du système de rémunération variable injuste et précarisant,

- L'augmentation collective et massive des rémunérations fixes des salariés permanents ainsi que leur indexation à l'inflation,

- et bien d'autres choses (ticket restaurant, instauration d'une prime d'ancienneté ambitieuse, prise en charge des frais de déplacement des salariés...).

Pour atteindre ce but, la **CGT Manpower** ne se contentera pas de discuter en réunion et, de crier victoire quand la Direction de l'entreprise lâchera quelques miettes.

Contrairement à d'autres organisations syndicales, nous sommes prêts à lutter pour que vous soyez payés dignement !

C'est pourquoi, nous commencerons dès ce début d'année, une série d'initiatives pour que la direction entende vos revendications légitimes en matière de rémunération.

Nous construirons ce mouvement avec toutes celles et ceux qui voudront bien y participer, et nous commençons dès aujourd'hui avec une grande enquête anonyme en ligne autour de votre système de rémunération.

Nous ne laisserons pas le sujet des rémunérations être traité et réglé par une poignée de personnes dans une salle de réunion d'un grand hôtel parisien.



Je me syndique à la CGT Manpower

Bulletin à retourner : **Syndicat CGT Manpower** - 261 rue de Paris - 93100 Montreuil ou par mail : cgtmanpower@gmail.com - Tél . 01 41 63 28 00

Nom Prénom

Adresse

Code Postal Ville

Mobile

Email

Profession

Agence Manpower

Signature

N'OUBLIEZ PAS VOTRE RIB.

À noter : 66% du montant de votre cotisation vous seront remboursés par crédit d'impôt ou déduits de vos impôts sur le revenu soit au final un montant de 3,66€ par mois si votre cotisation est de 11€. Et si vous n'êtes pas imposable, cela vous donnera droit à un crédit d'impôt. Votre adhésion restera confidentielle.